VIVRE À ROYBON

ROYBON

Grande Rue : *dernière ligne droite pour l'embellissement du village !* ▶▶▶

ÉCOLE
« LES GENÊTS »

La rentrée
s'est bien passée…

4

MÉMOIRE DE HARKIS

Roybon se souvient…

13

VIE ASSOCIATIVE

Un Forum au top !

19

BIÈVRE ISÈRE
COMMUNAUTÉ

Joël GULLON
élu Président.

23

SOMMAIRE

3 **LA VIE DE LA COMMUNE**
- Bienvenue aux nouveaux Roybonnais !
- Les animations de l'été
- La rentrée s'est bien passée
- Bienvenue à Maeva,en service civique
- Les mariages de l'été
- " Roybon solidaire " : l'été de la boutique d'en haut
- Un été très chaud pour les sapeurs-pompiers…
- Soyons tous responsables de nos chats
- Merci aux bénévoles du 14 juillet et des " Ateliers citoyens "
- L'histoire de Roybon en marchant
- Fabriquez votre cadeau de Noël
- Un talentueux " Parcours des talents "
- Un atelier-galerie de peinture au cœur du village
- Devoir de mémoire envers la communauté Harkis

14 **DOSSIER**
- Requalification de la traversée du village
- Grande Rue, les travaux ont repris

18 **LA VIE DES ASSOCIATIONS**
- USCJR - section gym en Chambaran : une nouvelle année commence
- Le Club de la Haute Galaure
- Yoga en chambaran
- Un forum au top !

20 **ÇA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT À ROYBON**

21 **EXPRESSION DES ÉLUS**

22 **EN DIRECT DE LA BIBLIOTHÈQUE**
- Le prix des lecteurs bièvre isère est lancé !
- La bibliothèque change ses horaires

23 **ANNONCES ET INFOS UTILES**
- Comment contacter son Député ?
- Joël GULLON, nouveau président de Bièvre Isère Communauté
- Visitez le site internet de la mairie

24 **PARTICIPEZ AUX DÉCORATIONS DE NÖEL**

Directeur de la publication : Serge PERRAUD
Rédacteur en Chef : Romain PERRIOLAT

Merci au contributeur (articles et photos) : *Benoit COMTE*

© Design et mise en page : Mille et une COMM' 06 71 57 20 34
Imprimé en mairie.

Chères Roybonnaises, Chers Roybonnais,

Tandis que nos jeunes enfants sont repartis pour une nouvelle année scolaire pleine de promesses d'apprentissage, de découvertes et donc d'émerveillement, il nous faut appréhender l'avenir avec nos espoirs et nos interrogations. Bien sûr tout le monde s'interroge sur l'hiver à venir, les prix de l'énergie qui flambent, l'inflation en général, la COVID qui n'a pas disparu…

Chacun à son niveau peut agir et participer de l'effort collectif. La Commune s'inscrit dans cette démarche. S'agissant de la question de l'énergie, nous vous présenterons dans le prochain numéro de notre journal un bilan des actions déjà réalisées et des projets à venir. Il s'agit d'une véritable stratégie de sobriété et de transition énergétique. Très immédiatement, nous demandons aux associations qui utilisent les bâtiments de la commune un effort de vigilance et nous allons limiter le chauffage au strict nécessaire.

L'avenir immédiat c'est aussi les travaux de la Grande Rue qui ont redémarré comme prévu. Le chantier va rythmer la vie du bourg durant les mois à venir avec ses désagréments. Nous en sommes bien conscients. Mais nous savons aussi « la récompense » qui nous attend avec un embellissement notable et une circulation des piétons plus agréable.

Envisager l'avenir n'empêche pas d'entretenir le devoir de mémoire et je suis heureux que nous ayons pu rendre hommage à la communauté harkis qui participe à la vie de Roybon depuis 60 ans désormais. L'exposition, qui s'est tenue à l'Office de Tourisme, s'inscrivait dans cette démarche du souvenir que j'avais souhaitée dès ma 1re élection et que nous avions initiée avec la réalisation de la Place des Harkis. Comme d'habitude, dans tous les moments importants, Jean-Pierre BARBIER, Président du Département, était à nos côtés et je l'en remercie.

Ces quelques lignes vous parviendront alors que débutera le mois d'octobre, c'est-à-dire le bon moment pour commencer à penser aux fêtes de fin d'année. C'est en tous les cas ce que nous faisons avec l'atelier citoyen qui vous est proposé en dernière page.

A très bientôt !
Fidèlement,

Votre Maire
Serge PERRAUD

Bienvenue aux nouveaux Roybonnais !

Interrompue durant la crise sanitaire, la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux habitants s'est déroulée **le 27 août dernier dans la salle du Conseil Municipal. Et il y avait foule autour du Maire et des élus présents !** Un signal supplémentaire avec les cinq mariages de cet été et la hausse des effectifs du groupe scolaire que notre commune est en train d'inverser la tendance des années antérieures. Roybon est à nouveau attractive et cela se voit !

Le Maire a tenu à présenter la commune, son histoire récente mais il a surtout insisté sur les projets en cours qui témoignent du renouveau de la commune notamment la requalification de la Grande Rue et le futur centre culturel.

Les élus ont naturellement évoqué **les ateliers citoyens** qui permettent à tous de s'impliquer dans la vie du village, de participer aux actions bénévoles et d'être informés au plus près des futurs projets.

Au final, un moment qui aura allié convivialité et utilité.

Les animations de l'été

La période estivale est toujours l'occasion d'accueillir des manifestations, des animations, ou des spectacles sur la commune. Nous avions d'ailleurs commencé très fort et un peu en avance avec le Fitdays le 26 juin (cf. précédent numéro de notre journal municipal) et cette année fut exceptionnelle avec les festivités des 13 et 14 juillet (voir pages 14 et 15).

Le 20 juillet, grâce à Bièvre Isère Communauté, nous avons accueilli une séance de cinéma. Initialement prévue en plein air, une menace d'orage nous a contraint à un repli à la salle des fêtes. Cela n'a pas pour autant gâché la soirée. Le film « Belle fille » était une comédie avec à l'affiche Alexandra LAMY, Miou-Miou et Thomas DUTRONC.

Le 31 juillet, c'est sur les berges du lac que se produisait la compagnie O DEE BRETELLES. Un spectacle déjanté de Yodel, cette magnifique technique de chant que l'on trouve en Suisse et en Autriche. Une centaine de personnes s'est régalée durant les 2h de la représentation.Le 23 août, dans le cadre de la préparation de sa « Faranvole » à Marcollin, l'association « les chatouilleurs d'anges » est venue faire une démonstration au stade. **Un spectacle impressionnant de cerfs-volants maniés par des virtuoses qui a ravi la centaine de curieux qui s'étaient rendus sur place.**

La rentrée s'est bien passée

La rentrée des classes s'est déroulée le jeudi 1er septembre par un temps magnifique. **Le Maire et Anne-Marie JACQUET, Conseillère déléguée en charge des affaires scolaires n'ont pas manqué ce rendez-vous important dans la vie de la commune.**

Nous souhaitons la bienvenue à Mme COLLOMBAT, nouvelle enseignante. Avec 117 élèves répartis dans les cinq classes à double niveau, on observe une augmentation significative des effectifs qui fait plaisir à voir.

D'autant que nous accueillons cette année neuf élèves en très petite section, c'est-à-dire davantage que l'an dernier. Le Maire a tenu à saluer cette hausse, gage de pérennité pour nos cinq classes. Il a aussi tenu à remercier les enseignants et la directrice Mme BOUROUX, avec qui nous travaillons en étroite relation.

EN CE DÉBUT D'ANNÉE, 117 ÉLÈVES SONT INSCRITS. ILS SONT RÉPARTIS EN CINQ CLASSES :
TPS/PS : 9 TPS et 18 PS
MS/GS : 13 MS et 12 GS
CP/CE1 : 11 CP et 8 CE1
CE1/CE2 : 6 CE1 et 16 CE2
CM1/CM2 : 9 CM1 et 15 CM2

A ce stade, la cantine accueille en moyenne 65 enfants tous les jours.

DES NOUVELLES DE LA CANTINE

Cet été la Commune a changé de prestataire pour la restauration scolaire. Il s'agit désormais de GUILLAUD TRAITEUR. **Un soin particulier a été apporté à la provenance des aliments. Viande, poissons, fromages, fruits et légumes...**

L'objectif fixé par la commune est de sélectionner des produits en circuits courts et, dans la mesure du possible, labellisés « bio ». Les enfants profitent d'un repas équilibré qui répond aux besoins nutritionnels journaliers attendus. La cantine scolaire est le lieu idéal pour développer son éveil aux saveurs et son apprentissage des goûts.

En vigueur depuis plusieurs années maintenant, la tarification sociale de la cantine scolaire tient compte du quotient familial CAF des familles. Cette formule mathématique permet de moduler le prix des repas en fonction des ressources des familles. Cette tarification sociale n'est pour l'instant adoptée que dans une cantine scolaire sur deux en France et permet à un plus grand nombre d'enfants de bénéficier du service de restauration scolaire. **A Roybon, nous servons en moyenne 65 repas par jour, soit plus de 9 000 repas par an.**

C'est bien une participation qui est demandée aux familles puisque **la commune fait le choix de financer la majeure partie du coût du repas servi à la cantine scolaire.** La participation demandée aux familles varie de 3,17 € à 4,85 € par repas. Le coût réel d'un repas à la cantine scolaire comprend :

- Le prix du repas acheté au prestataire
- La masse salariale liée au service du repas et à la gestion de la cantine scolaire
- Les frais de fonctionnement et d'entretien du bâtiment
- Les factures d'électricité, de chauffage et d'eau

Au total, le prix d'un repas s'approche des 10 € par repas et par jour.
La commune prend donc en charge entre la moitié et les 2/3 du coût d'un repas, selon les revenus des familles.

Ces tarifs n'avaient pas augmenté au cours des deux dernières années alors même que l'inflation constatée sur la même période s'est élevée à 6,3%. L'augmentation des produits alimentaires est d'ailleurs bien plus significative et le coût du nouveau prestaire est de plus de 11% supérieur à ce que la commune payait l'an dernier. C'est pourquoi, **le Conseil Municipal a été amené à voter à l'unanimité une augmentation des tarifs de 5%, soit la fourchette basse des augmentations constatées dans les autres commune qui peuvent aller jusqu'à + 10%.**

3 EXEMPLES POUR MIEUX COMPRENDRE…

Exemple d'une famille monoparentale avec 2 enfants inscrits à la cantine

- Revenus mensuels : 1 650 € / mois
- Quotient familial CAF : 550
- Prix d'un repas à la cantine : 3.90 € / jour / enfant (repas pris en charge à 61 % par la commune)
- Participation demandée de 15.60 € / semaine / enfant

Exemple d'un couple avec 1 enfant inscrit à la cantine

- Revenus mensuels : 2 850 € / mois
- Quotient familial CAF : 1 140
- Prix d'un repas à la cantine : 4.72 € / jour (repas pris en charge de 52.8 % par la commune)
- Participation demandée de 18.88 € / semaine

Exemple d'un couple avec 3 enfants inscrits à la cantine

- Revenus mensuels : 3 750 € / mois
- Quotient familial CAF : 937
- Prix d'un repas à la cantine : 4.44 € / jour / enfant (repas pris en charge à 55.6 % par la commune)
- Participation demandée de 17.7 € / semaine / enfant

Votre situation familiale		*Coût de la restauration scolaire*		
Votre Quotient familial CAF		Participation des familles	Coût quotidien du repas servi	Participation commune
- de 305		3.17 € à 3.54 €	**10 € / repas**	68.3 %
306 à 763		3.55 € à 4.18 €		
764 à 915		4.20 € à 4.39 €		à
916 à 1 210		4.41 € à 4.81 €		
+ de 1 210		4.85 €		51.5 %

Bienvenue à Maeva, en service civique

C'est avec grand plaisir que nous accueillons **Maeva RODRIGUEZ depuis le 1er septembre dans le cadre d'un service civique qu'elle effectuera tout au long de cette année scolaire au sein du groupe scolaire.**

Ce recrutement est le fruit d'une démarche entamée par la municipalité au printemps de l'an dernier. Emmanuel BARLETIER avait rédigé avec un groupe de travail deux fiches de poste correspondant à des missions que nous pourrions confier à des jeunes sur la commune. Validée par le Conseil Municipal, cette démarche avait entrainé un appel à candidatures qui n'avait pas suscité de réponses correspondant aux profils recherchés. **Ce n'était que partie remise et c'est une vraie satisfaction de pouvoir concrétiser cette démarche.**

Maeva sera très utile à l'école où elle assumera différentes missions à travers du travail administratif pour un meilleur suivi des élèves absents, de l'aide aux enseignants pour animer des ateliers dans les cinq classes du groupe scolaire, des ateliers sportifs durant les récréations du matin et de l'après midi. Pendant la cantine elle travaillera auprès des enfants la sensibilisation à la lutte contre le gaspillage et l'équilibre alimentaire. Durant les vacances scolaires, Maeva saura également se rendre utile à la bibliothèque municipale.

Pour notre part, nous sommes très heureux de pouvoir ainsi assurer de nouvelles missions au service des enfants et d'offrir à Maeva un nouveau cadre d'engagement, dans lequel elle pourra acquérir de nouvelles compétences et préparer son avenir professionnel tout en bénéficiant d'une indemnité prise en charge par l'Etat avec un régime complet de protection sociale. Gagnant-gagnant en quelque sorte.

Signature du contrat de service civique par Maéva et les deux élus référents, Emmanuel BARLETIER à l'origine du projet et Anne-Marie JACQUET qui sera sa tutrice.

Les mariages de l'été

CE SONT PAS MOINS DE CINQ MARIAGES QUI SE SONT TENUS À ROYBON CET ÉTÉ. CELA FAISAIT DES ANNÉES QUE CELA NE S'ÉTAIT PAS PRODUIT.

Nous voulons y voir un signe supplémentaire du renouveau de notre commune. Quoiqu'il en soit ce furent des moments de fête et de bien belles cérémonies dans notre superbe salle du Conseil Municipal. **Qui plus est les mariés profitent désormais d'une place St Romme rénovée. Ils ne s'y sont d'ailleurs pas trompés en profitant de ce lieu pour réaliser de très belles photos.** Le Maire et ses Adjoints, Agnès MARTIN, Romain PERRIOLAT, Elisabeth ROUX et Emmanuel BARLETIER ont été très heureux d'officier. A tous nous présentons nos sincères vœux de bonheur.

16 juillet 2022
*mariage d'**Anne-Claire PERRIOLAT** et **Vincent GELAS***

16 juillet 2022
*mariage de **Marie GERARD** et d' **Alexandre MARCET***

LA VIE DE LA COMMUNE

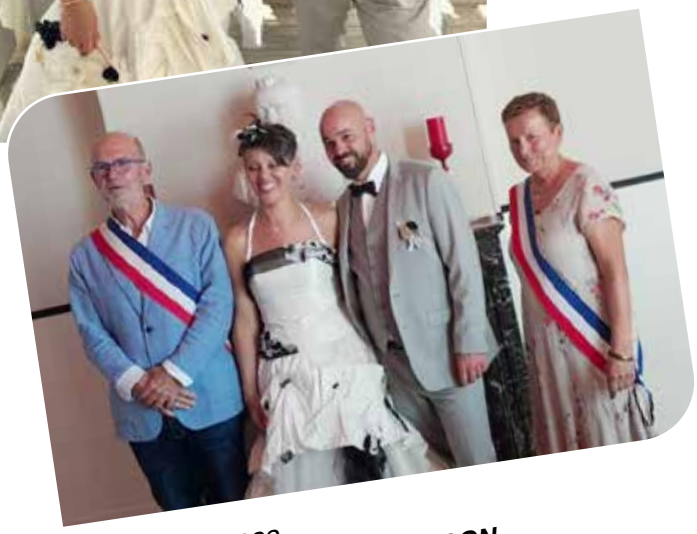

23 juillet 2022
mariage de ***Vanessa BACHASSON***
et ***Laurent PORTEJOIE***

6 août 2022
mariage de ***Valérie DUBOURG***
et ***Jacques GIRIER***

6 août 2022
mariage de ***Laurence COURBIS-PONCET***
et ***Jean-Michel GATTA***

“ Roybon solidaire ” : l’été de la boutique d’en haut

La saison estivale a commencé par la grande vente d’été le 18 juin. Une très belle réussite, avec une foule d’acheteurs ou de simples curieux qui ont pu fouiller à leur guise parmi les vêtements, jeux, livres, etc.…

L’après-midi fut plus calme en raison du soleil plombant et de la grosse chaleur, et malgré l’ombre du grand barnum rouge, nouvelle acquisition de l’association.

La boutique a fonctionné tout l’été, aux horaires habituels, et les bénévoles ont été surpris et ravis par l’affluence de visiteurs à chaque ouverture, malgré la canicule. Nous avons accueilli beaucoup de nouvelles personnes averties par le bouche à oreille, et pas mal de vacanciers de passage qui après avoir admiré la statue de la liberté sur la place venaient jeter un œil à cette boutique inattendue.
Le mois d’août a vu le retour, tant de fois réclamé et tant attendu, du frigo « livres service » sous les halles rénovées. Un franc succès dès les premiers jours, particulièrement pour la partie dédiée aux enfants. Cependant nos réserves ne sont pas inépuisables et nous comptons sur vous pour « jouer le jeu » et poser aussi des livres et albums, en bon état, afin d’alimenter et faire vivre ce point d’échange.

Cette rentrée va être difficile pour tous financièrement et nous vous remercions pour vos dons de vêtements, vaisselle, etc. Nous sommes malheureusement parfois désolés de ne pas pouvoir garder de très beaux vêtements jetés en vrac ou dans des sacs non fermés qui se sont détériorés dans le conteneur.

En prévision de Noël, et particulièrement du marché auquel nous participerons, pensez à nous apporter les décorations, en très bon état, dont vous ne vous servez plus, et les jouets que vos enfants n’utilisent plus mais qui sont encore attrayants…

Nous vous accueillerons avec plaisir lors de nos prochaines ouvertures :

NOS PROCHAINES OUVERTURES :

▶ LES SAMEDIS (9 H À 12 H)	▶ LES MERCREDIS (14 À 17H)
3 septembre	21 septembre
1er octobre	19 octobre
5 novembre	16 novembre
3 décembre	14 décembre

Un été très chaud pour les sapeurs-pompiers…

L'activité des sapeurs-pompiers de Roybon, de l'Isère et de France a été particulièrement intense cet été. Les interventions pour feux de végétaux ont représenté 10 % des interventions. En Isère, comme un peu partout en France, plusieurs gros incendies de végétation ont sévi, les sapeurs-pompiers ont eu fort à faire. Si notre lutte contre le feu a été mis au-devant de la scène médiatique, il ne faut pas oublier toutes les autres tâches accomplies par ailleurs par les services départementaux de secours et d'incendie, notamment le secours aux personnes.

L'incendie survenu entre La Buisse et Voreppe le 5 août a mobilisé 350 sapeurs-pompiers dont environ 180 sapeurs-pompiers isérois pendant presque deux semaines et a ravagé 130 hectares. Il n'a pas été des plus facile à éteindre du fait du relief particulièrement escarpé. Nous avons dû faire appel aux canadairs, aux Dash et aux hélicoptères bombardiers d'eau de la sécurité civile.

Nous allons devoir évoluer avec le changement climatique et nous avons besoin de renforcer les moyens de secours et le nombre des sapeurs-pompiers. Comme bon nombre de casernes, nous sommes toujours à la recherche de personnel pour préparer l'avenir.

« Il faut se réarmer pour faire face à tous les défis, les sapeurs-pompiers sont des soldats de la vie et des soldats du climat » (Propos du président de la fédération des sapeurs de pompier de France à retrouver sur notre site)
Depuis le début de l'année les sapeurs-pompiers de Roybon sont intervenus 104 fois.

Pour le seul mois d'août, nous avons réalisés 22 interventions dont 10 pour des feux de végétaux sur les communes de Beaulieu, La Buisse, Poliénas, Viriville, La Côte Saint André, Saint Etienne de Saint Geoirs, Chatenay et Saint Antoine L'Abbaye, entre autres.

Vous pouvez suivre nos activités sur les réseaux sociaux :
https://www.facebook.com/Pompiers-de-Roybon-isère

Soyons tous responsables de nos chats

Grâce à la convention 30 millions d'amis , de nombreux chats ont pu être stérilisés et identifiés (plus de 50) ils ont désormais le statut de chats libres et sont protégés et nourris sur des points de nourrissage, **ce qui a permis de limiter nettement la prolifération sur la commune.**

Malgré toutes ces stérilisations, nous dénombrons encore un certain nombre de chats non stérilisés mais ayant des propriétaires, **nous appelons donc chacun d'entre eux à être responsables et à faire stériliser leur chat afin de continuer à limiter la prolifération féline sur la commune** (des dispensaires existent pour les personnes ayant peu de moyens).

Un petit mot sur l'abandon, un acte lâche qui est puni par la loi, la commune n'a pas été épargnée cette année (femelle pleine déposée, dépôt de chats adultes, déménagement en oubliant l'animal sur place). Il existe des refuges et des structures adéquates si vous souhaitez vous séparer de votre animal.

Merci aux bénévoles du 14 juillet et des " Ateliers citoyens "

Les festivités du 14 juillet n'auraient pu se dérouler sans le concours actif de nombreux bénévoles qui se sont mobilisés. C'est d'ailleurs le cas plus quotidiennement dans le cadre des « ateliers citoyens » instaurés il y a deux ans et qui permettent à ceux qui le souhaitent de s'impliquer dans la vie de la commune et de participer à la définition de nouveaux projets.

Aussi, il est apparu important et légitime d'organiser une soirée en l'honneur de tous ces bénévoles du quotidien. Ce fut un moment très chaleureux de partage et de convivialité. **Les élus se sont promis de le renouveler en l'étendant à tous ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie au service de Roybon.**

L'histoire de Roybon en marchant

A l'initiative de l'Office de Tourisme, qui propose des visites guidées sur l'ensemble du territoire, Jacques STREBY a organisé le 16 août dernier une visite du village sur le thème : **" L'empreinte du passé sur le Roybon d'aujourd'hui ".** Une bonne quinzaine de visiteurs ont donc eu ce privilège d'arpenter le bourg d'aujourd'hui pour découvrir son histoire.

Il ne s'agit pas de résumer en quelques lignes une balade commentée pleine de récits et d'anecdotes passionnantes sur l'histoire de notre village. **On relèvera néanmoins quelques étapes,** notamment, après l'église, la halte sur la Place du Temple qui fut l'occasion d'évoquer les rapports tumultueux entre la paroisse et la communauté protestante au 17e siècle avant même la révocation de l'Edit de Nantes, le Château St Romme, dont la tour serait un vestige du château médiéval, l'ancienne mairie avec la présentation de la charte 1214 et la carte de la vallée de la Galaure qui date du 16e siècle. Et, du haut du balcon de l'ancienne mairie, Jacques STREBY pouvait volontairement mêler passé et présent pour évoquer notre statue de la Liberté, son histoire et sa récente restauration…

Fabriquez votre cadeau de Noël

Fanny CHABAUD est une artiste qui organise depuis près de quinze ans des ateliers au cours desquels les participants peuvent fabriquer leurs propres œuvres. Tous les publics de 7 à 77 ans, selon la formule consacrée, sont les bienvenus.

Dans la perspective des fêtes de fin d'année, Fanny CHABAUD organise, durant les vacances de la Toussaint, des ateliers au cours desquels chacun pourra venir fabriquer un cadeau de Noël.

Ses créations seront exposées à la bibliothèque tout le mois d'octobre. **Elle-même sera d'ailleurs présente le samedi 29 octobre de 11h à 12h** pour vous présenter son travail et vous montrer sa façon d'appréhender les matières avec lesquelles elle crée.

Les ateliers se dérouleront aux anciennes écoles, le vendredi 4 novembre de 15h à19h et le samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h. vous pouvez ainsi choisir le créneau qui vous convient le mieux !

Seule contrainte, il est impératif de réserver sa place à l'avance car les groupes sont limités à six personnes. Une participation au chapeau permettra à chacun, selon ses moyens, de participer aux frais.

Contact : Fanny Chabaud
06 72 54 41 48
cfanny.b@gmail.com

Un talentueux " Parcours des talents "

C'est le **7 août dernier** que le Comité des fêtes, présidé par Jacques STREBY, a organisé le **3e " Parcours des talents "**. Pas découragés par la chaleur, ce sont pas moins de 24 exposants qui ont permis aux nombreux visiteurs (plus d'extérieurs que de Roybonnais) d'admirer les réalisations présentées. Il s'agissait majoritairement de peintres mais plusieurs artisans ou artistes d'autres domaines avaient également tenu à être présents. Nombre d'entre eux ont d'ailleurs exprimé leur satisfaction à l'issue de cette belle journée.

Il faut remercier les bénévoles du Comité des Fêtes et le agents techniques de la commune qui ont, grâce à leur aide logistique, permis la réalisation de cet évènement que nous retrouverons avec plaisir l'an prochain.

Un atelier-galerie de peinture au cœur du village

Dans la continuité de ses ateliers, son travail assidu, sa production, ses expositions; **Elisabeth ROUX vient d'ouvrir sa galerie Place Saint Romme.** Une démarche qui sonne comme une évidence dans son parcours artistique. Des expositions temporaires viendront régulièrement tenir compagnie aux œuvres d'Elisabeth .

L'artiste assure des cours et des stages en journée et demie journée dans la salle qui jouxte la salle d'exposition.

Plus de renseignements:
06 37 02 86 58
elisabethroux@orange.fr
elisabethrouxartistepeintre.com

Devoir de mémoire envers la communauté Harkis

Les Harkis étaient des Algériens ayant fait partie d'une unité supplétive au sein de l'armée française durant la guerre. Le terme vient du mot arabe qui signifie « mouvement ». On estime à 200 000 le nombre de supplétifs durant le conflit. A l'indépendance, en 1962, ils ont été victimes de représailles en Algérie, nombre d'entre eux ont cherché refuge en France. Ils furent pour beaucoup accueillis dans des camps. C'est dans ce cadre que plus d'une quarantaine de familles se sont installées sur la commune.

La municipalité, aidée en cela par l'ONAC, tenait à ce que les hommages à la communauté harkis prennent un relief particulier en ce 60e anniversaire.

C'est fort logiquement Emmanuel BARLETIER, Adjoint au Maire, chargé notamment du devoir de mémoire, qui piloté l'organisation des différentes manifestations.

Il s'est d'abord agit d'une exposition « Parcours de Harkis et de leurs familles » inaugurée le 15 septembre en présence notamment de Jean-Pierre BARBIER, Président du Département.

Déclinée en 3 parties, l'histoire des harkis, supplétifs de l'armée française, était rappelée dans un premier temps par le cadre traditionnel de l'emploi de ces troupes depuis 1830 et l'intégration de l'Algérie dans l'empire colonial français. La deuxième partie détaillait l'histoire de ces hommes pendant la guerre d'Algérie, leur engagement, leurs combats et la tragédie de fin de guerre. La dernière partie de l'exposition était consacrée au départ des harkis de leur terre natale jusqu'à leur arrivée en France dans des conditions compliquées qui, progressivement reconnues, ont donné lieu à l'obtention de droits comme Français à part entière.

Puis, le 25 septembre, à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives, s'est tenue une cérémonie officielle en présence des autorités civiles et militaires et notamment le Dr de Cabinet du Préfet de l'Isère, Frédéric BOUTEILLE, le Député Yannick NEUDER, Les sénateurs Didier RAMBAUD et Guillaume GONTARD, le Président de Bièvre Isère Communauté, Joël GULLON et plusieurs maires du territoire. Cette cérémonie fut marquée en particulier par un dépôt de gerbe d'Amar KABRI au nom des familles de Harkis et la lecture d'un poème « le vieux Harkis » par Aurélie LEROUL devant les 150 personnes présentes.

Après un apéritif sous les halles, les personnes présentes ont pu visiter **une exposition spécialement centrée sur les Harkis à Roybon et assister à une conférence « Harkis, soldats de France » par le Lieutenant-Colonel DELEUZE historien militaire. Cette journée très riche en émotion s'est terminée pour certaines familles par une visite du camp 2, où elles n'étaient pas retournées depuis près d'un demi-siècle.**

REQUALIFICATION DE LA TRAVERSÉE DU

JOUR DE FÊTE POUR INAUGURER LA PLACE ST ROMME

C'est symboliquement le 14 juillet que la municipalité avait choisi comme date pour inaugurer la nouvelle Place St Romme, symbole du renouveau de Roybon. Le beau temps était de la partie et de nombreux maires du territoire, le Député de la circonscription, Yannick NEUDER, le Sénateur Didier RAMBAUD et la vice-présidente du Département, Claire DEBOST, représentante de Jean-Pierre BARBIER, étaient au rendez-vous pour célébrer notre commune.

En réalité les festivités avaient débuté la veille avec notamment une représentation du théâtre du Nez à la salle de fêtes et le bal populaire sur la Place du Maquis de Chambaran. Le 14 juillet, après la cérémonie officielle de la fête nationale, l'inauguration de la nouvelle place St Romme s'est tenue à 11h. L'après-midi était organisé un grand jeu de piste familial et à 17h une nouvelle représentation du théâtre du nez. **Le soir, comme un bouquet final de ce week-end de fête, tous les participants pouvaient enchainer le banquet qui se déroulait dans la Grande Rue, un spectacle « son et lumière » projeté sur la façade de l'ancienne mairie et le feu d'artifice qui fut tiré au lac peu après 23h.**

Nous avons d'ores et déjà **rendez-vous le 14 juillet prochain pour inaugurer la Grande Rue et dévoiler et célébrer le 1er anniversaire de la Place** en dévoilant la plaque commémorative remerciant l'ensemble des participants à la souscription initiée avec la Fondation du patrimoine.

La cérémonie du 14 juillet revêtait un caractère particulier en ce jour de fête.

Une foule imposante et attentive durant les discours. Les élus du territoire sont venus en nombre, témoignant ainsi de leur attachement à notre commune.

Tenues traditionnelles sur fond de statue de la Liberté restaurée, quel beau symbole pour notre village qui renaît à la vie, sans oublier son histoire.

Le banquet républicain a réuni environ 300 convives.

VILLAGE

Ce 14 juillet fut une journée exceptionnelle. Nous souhaitons à tous de beaux souvenirs qui feront date dans l'histoire de Roybon.

GRANDE RUE, LES TRAVAUX ONT REPRIS !!

COMME PRÉVU, LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA GRANDE RUE ONT RÉCEMMENT REDÉMARRÉ.

Ils vont se dérouler selon le même processus que lors de 1er tronçon: travaux sur les réseaux humides avec la mise en séparatif des eaux pluviales et des eaux d'assainissement, puis travaux sur les réseaux secs (téléphonie, électricité) pour les enfouir puis, enfin, les travaux de surface qui permettront d'améliorer les déplacements piétons avec des trottoirs reconfigurés et une chaussée entièrement refaite.

L'entreprise TOUTENVERT a repris les travaux réseaux humides sous maitrise d'ouvrage Bièvre Isère Communauté jusqu'à mi-janvier 2023.
L'entreprise DHERBET pourra donc intervenir à compter de janvier 2023 pour effectuer les travaux de génie-civil pour l'enfouissement des réseaux aériens et l'éclairage public.
Les entreprises LAQUET et TOUTENVERT interviendront ensuite à partir du mois de mars 2023 pour les travaux d'aménagements de surface. Nous coordonnerons pendant ces travaux les interventions pour le câblage et la pose des nouveaux matériels d'éclairage public et la dépose des anciens câbles et supports BT.

Ce chantier durera jusqu'au printemps. Tout au long de cette période la circulation sera coupée à la hauteur du carrefour nord. Il sera toujours possible d'emprunter l'impasse du Château vers le groupe scolaire, la rue des écoles et la rue des Grands Cultis pour rejoindre la rue de l'Eglise.

Nous savons que cette période va créer des désagréments, en particulier pour les riverains. Le Maire a rencontré les entreprises à deux reprises pour que des moyens supplémentaires conséquents soient mis à disposition de ce chantier et que le tuilage et l'enchainement des phases soit optimum. Quoiqu'il en soit, des réunions de chantier se dérouleront toutes les semaines et des élus y participeront systématiquement pour veiller au bon déroulement des travaux. **Durant toute cette période n'hésitez pas à nous alerter en cas de difficulté particulière pour que nous puissions intervenir rapidement.**

A regarder la Place St Romme et la partie basse de la Grande Rue, nous savons tous que le résultat en vaut la peine. C'est pourquoi nous espérons pouvoir compter sur votre patience et votre bienveillance durant cette période.

Qui plus est, nous nous retrouverons à nouveau le 14 juillet, comme cette année, pour organiser une grande fête inaugurant l'ensemble de la Grande Rue. Ce sera un moment inoubliable.

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS — GRANDE RUE A ROYBON

Les travaux d'aménagement de la traversée du village ont recommencé mi-septembre.
Le camion de collecte des ordures ménagères ne peu donc pas passer en porte à porte au niveau de la Grande rue (partie haute), de la place du Temple, de la rue de l'Église, de la rue et de la montée des Ecoles, de la rue de la Mairie. Pour pallier à cela, votre collectivité et votre mairie vous mettent à disposition le temps des travaux des **containers de 770 litres supplémentaires au niveau des PAV (point d'apport volontaire) rue des Grands Cultis (croix rouge).**

Le service Déchets de Bièvre Isère Communauté reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.
DOUCET Jean-Philippe au 06 74 36 05 17

Vous remerciant par avance pour votre compréhension.

USCJR - section gym en Chambaran : une nouvelle année commence

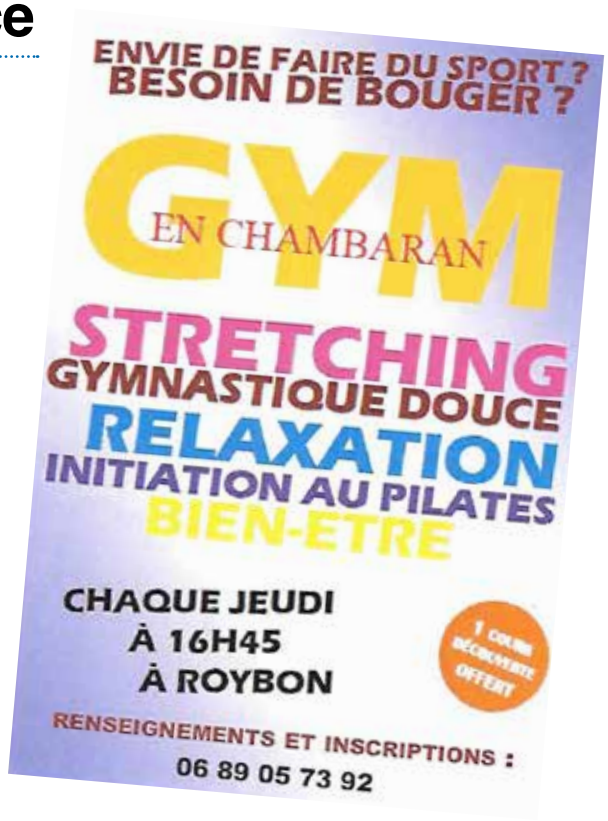

Quelques propos recueillis auprès de membres actifs…La première impression qui ressort : **“ Ça fait du bien ! ”**… Cette drôle de gym qui nous étire en tous sens, dans tous les sens du corps. En douceur, sans à-coups, impressions de se déplier, de se déployer, de bouger, de grandir…Pour résumer, « soyons bien-être, faisons-nous du bien ! ». Ici et maintenant.

Les cours sont assurés par un professeur. Ils se déroulent à l’ancienne école pendant toute la période scolaire de 16h 45 à 17h 45. Il y a encore des places disponibles pour les personnes intéressées.

Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner au :
06 89 05 73 92

Le Club de la Haute Galaure

Organise un **REPAS** à emporter

Ouvert à TOUS

DIMANCHE 23 OCTOBRE 2022

à retirer à partir de 10h30 jusqu’à 12h

« LE BON ROY » ROYBON 38940

LANGUE DE BŒUF SAUCE TOMATE OU GRIBICHE

POMME DE TERRE + TIMBALE DE RIZ

BRIE + SAINT MARCELLIN

FONDANT CHOCOLAT AVEC CREME ANGLAISE

Prix 19 E

Renseignements tel : 06 77 58 49 40 ou 06 89 05 73 92

Date LIMITE Dimanche 19 Octobre 2022
aucune inscription ne sera prise après cette date
MERCI de remettre ce bon d’inscription avec votre chèque dans la boite aux lettres de :
Mme MOUNIER VEHIER Anne Marie 81 allée du 19 mars 1962
Mme BERRUYER Suzon 41 rt de murinais

Repas langue de bœuf 23/10/2022

NOM _____ **PRENOM** _____

Nombre de personnes : _____

☐ Sauce gribiche _____ ☐ sauce tomate _____

TEL:

Yoga en chambaran

Cours pour débutants et expérimentés à Roybon les lundis et les mercredis de 18h15 à 19h45 de septembre à juin

Séances de découverte gratuites :
- **lundi 12 septembre avec Catherine**
- **mercredi 14 septembre avec Fanny**

A la salle d’activité du Groupe Scolaire, Les Genêts à Roybon.

Montant des cotisations en fonction du nombre d’adhérents (à partir de 225 €).

Renseignements auprès de Marie-Hélène
06 10 56 38 32

Un forum au top !

La nouvelle édition Forum des associations s'est déroulée le 10 septembre de 9h à 13h à la salle des fêtes.

Environ deux cents personnes se sont rendues sur place tout au long de la matinée, ce qui est un chiffre conséquent. Il est vrai que plus d'une vingtaine d'associations étaient présentes pour faire connaitre leurs activités et prendre les nouvelles inscriptions pour l'année. Le rendez-vous est désormais bien ancré dans l'esprit de tous à voir le nombre d'adhésions enregistrées aux dires des associations en question.

Utile, le forum est aussi le moment idéal pour se tenir informé des activités au village. **Le Maire et les nombreux élus pouvaient répondre aux questions que se pose tout un chacun.**

Ce fut aussi un bon moment de convivialité avec les poneys de Magali et un simulateur de pêche mis à disposition par notre association locale. Et pour ceux qui le souhaitaient, une petite buvette était tenue par le sou des écoles.

ÇA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT

À Roybon

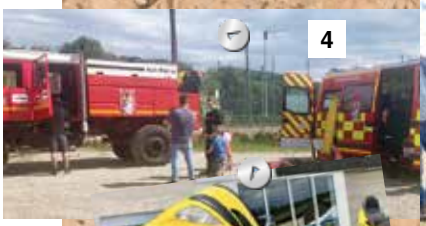

1 *31 juillet et 5 août : cérémonies à Roybon et à Beaurepaire en hommage aux fusillés du 5 août 1944.* **2** *13 août : installation d'un œuvre éphémère. Thérèse CIGNA et Brigitte CLAVERIA sont des artistes qui réalisent des œuvres qui ont vocation à être diffusée sur les réseaux sociaux. Elles ont fait étape à Roybon au pied de notre célèbre statue avec leur réalisation dénommée « voile de la paix ».* **3** *26 août : réunion du bureau de l'association des maires ruraux de l'Isère, présidée par Cyrille MADINIER, Maire de Flachères, Vice-Président du Département en charge de la ruralité, en présence de notre Maire, Serge PERRAUD, membre du bureau et de Romain PERRIOLAT, Adjoint.* **4** *3 sept. : la caisse locale de Groupama organisait une journée de prévention pour la sécurité routière avec plusieurs animations adaptées à toute la famille.* **5** *9-11 sept. : félicitation à Laura fille de Sylvain BERRUYER pour le 1er prix obtenu pour sa vache laitonne à l'occasion de la foire de Beaucroissant.* **6** *16 sept. : Assemblée Générale de « Roybon solidaire ». Bilan très positif pour cette 1re année d'activité.* **7** *16 sept. : Assemblée Générale de l'association « Chambaran sans éoliennes industrielles ». le combat continue pour préserver notre patrimoine paysager.* **8** *18-19 sept. : dans le cadre des journées du patrimoine, visite du village assurée par notre adjointe Elisabeth ROUX.* **9** *19 sept. : Assemblée Générale du sou des écoles. Le renouveau constaté l'an dernier se confirme avec l'arrivée de nouvelles forces vives.* **10** *21 sept. : 1er atelier informatique organisé par la mairie et animé par Daniel POSTIC. Destinés à tous ceux qui souhaitent se perfectionner à l'usage de l'informatique.* **11** *22 sept. : inauguration de l'accueil de jour du « bercail paysan ». Cette structure organise l'accueil résidentiel d'adultes en situation de handicap. Plusieurs familles roybonnaises étaient présentes.*

EXPRESSION DES ÉLUS

Préparons l'avenir

Le début de l'automne rime avec la reprise des travaux de la Grande Rue. C'est le chantier emblématique de la commune, celui qui témoigne que Roybon retrouve des couleurs et s'embellit. Pour autant ce n'est pas le seul ! Nous allons prochainement achever la réhabilitation de la maison St Romme et le centre culturel est très avancé, au point que nous pourrons bientôt caler la date précise à laquelle il ouvrira ses portes.

Oui, Roybon retrouve des couleurs : cinq mariages cet été, une hausse significative des effectifs du groupe scolaire, des chantiers importants en voie d'achèvement, autant de signaux positifs. Par ailleurs, notre intercommunalité travaille au projet de nouvelle station d'épuration. Le Maire a participé début septembre à une réunion de travail avec la maîtrise d'œuvre et les services de l'Etat. Il est ressorti de cette réunion que nous pouvions toujours compter à ce stade sur un ordre de service pour les travaux avant l'été prochain. Cette étape est extrêmement importante pour le développement de notre commune car elle marquera la levée de la trame d'inconstructibilité qui frappe la commune en raison de la saturation du lagunage. C'est donc bien le développement de Roybon sur les vingt prochaines années qui va être débloqué. Au-delà des projets individuels, ce sont la réhabilitation du site de l'ancien EHPAD et l'urbanisation du secteur de la Sapinière qui vont pouvoir avancer.

De manière plus immédiate, comme chacun le sait, c'est un hiver difficile qui s'annonce pour toutes les questions énergétiques. Nous n'échappons pas à ces difficultés et la hausse des prix de l'énergie nous touche comme tout le monde. Nos dépenses d'énergie (électricité, fuel, carburant) représentaient 70 000 € en 2021. Chacun peut comprendre que nous devons maitriser au maximum ce poste de dépenses, spécialement cet hiver. Un message spécifique sera adressé à toutes les associations qui utilisent des salles communales, de la même manière que nous sensibilisons nos propres agents.

Au-delà, c'est la question de la sobriété et de la transition énergétique qui doit être traitée. Nous avons déjà beaucoup fait en la matière (nouveaux véhicules plus sobres, isolation de certains bâtiments publics, suppression de la chaudière au fuel de l'ancien collège…) mais nous devons accentuer nos efforts. Nous sommes en train d'établir une stratégie globale sur l'ensemble de nos activités pour les années à venir. C'est un sujet crucial et nous vous en rendrons compte prochainement.

Pour tous contacts ✉ serge.perraud.maire@roybon.fr

C'était la rentrée il y a quelques jours pour les élèves des écoles qui sonne aussi celle de nombreux d'entre nous. L'occasion ainsi de se re-passer en mémoire les beaux moments de festivités passés durant cet été très chaud dans le village et attendre avec impatience les prochains. D'ailleurs en parlant de prochain événement, je souhaitais vous informer qu'à l'occasion du dernier atelier citoyen Patrimoine j'ai appris que certaines statues ou reliques et tableaux qu'on croyait disparus dans l'Eglise étaient en réalité bien présents. Peut-être aurons-nous la chance de pouvoir les admirer lors des prochaines journées du Patrimoine ?

Sinon, pensons à nos inscriptions dans les associations du village.

Florence MARGARON

✉ dynamisonsroybon38@gmail.com

Dérèglement climatique, sécheresses, pénuries d'eau, incendies, tempêtes, crises énergétiques sont les grandes catastrophes de ce siècle dont l'activité humaine est responsable et nous sommes tous concernés plus ou moins directement selon nos modes et nos niveaux vie. Il nous faut donc, qu'on le veuille ou non, modifier nos comportements à la fois citoyens mais aussi et surtout collectifs par exemple : Adapter les modes de chauffage aux énergies renouvelables (notre territoire est riche en forêts), Repenser les cycles de l'eau (favoriser les techniques de recyclage), Développer d'avantage les centrales biogaz, Repenser et modifier les mobilités...Les solutions existent, les collectivités territoriales y travaillent mais nous devons tous être conscients et solidaires, des plus jeunes aux plus âgés que c'est la survie de l'espèce humaine qui est en jeu.

Jean Claude BETEMPS

Le PRIX DES LECTEURS BIÈVRE ISÈRE est lancé !

Qu'est-ce que c'est ?
Le prix des lecteurs Bièvre Isère, c'est très simple :
lisez les 5 livres de la sélection, rencontrez les auteurs et votez pour votre roman préféré !

Une sélection variée, concoctée par vos bibliothécaires du réseau pour un plaisir de lecture maximal. Historique, poétique ou cocasse, ces 5 romans vous transportent vers de nouveaux horizons.

Rendez-vous dans votre bibliothèque pour participer et emprunter la sélection.
Une fois que vous avez lu tous les romans de la sélection, vous pouvez voter pour désigner le vainqueur du prix des lecteurs Bièvre Isère.

LES CINQ ROMANS SONT À DÉCOUVRIR DE SEPTEMBRE À FÉVRIER 2023.

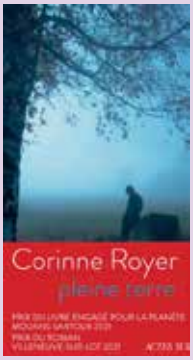

LA BIBLIOTHÈQUE CHANGE SES HORAIRES

	PÉRIODE SCOLAIRE	VACANCES SCOLAIRES
LUNDI	10 h - 12 h	
MARDI	15 h 30 - 18h	15 h 30 - 17 h 30
MERCREDI	14 h - 18 h	15 h - 18 h
JEUDI	Fermé	Fermé
VENDREDI	16 h 30 - 18h 30	Fermé
SAMEDI	10 h - 12 h	

04 76 36 52 04 bibliotheque-roybon@wanadoo.fr
2 Rue de la Mairie, 38940 Roybon

N'hésitez pas à les découper pour les conserver sur votre frigo par exemple !

Comment contacter son Député ?

Les élections législatives des 12 et 19 juin dernier ont vu l'élection de Yannick NEUDER comme représentant de notre circonscription à l'Assemblée Nationale avec 59,59 % des suffrages exprimés. Sur la commune de Roybon, Yannick NEUDER a obtenu 69,55 % des suffrages.

Le Député a pour missions fondamentales de voter les lois et de contrôler l'action du gouvernement.
Dans son rôle de porte-parole de sa circonscription, le député peut intervenir auprès des pouvoirs publics pour réclamer la mise en place de certaines politiques, notamment économiques, sociales, culturelles ou autres.
Il peut également se faire l'écho des préoccupations des habitants à l'Assemblée nationale, dans la mesure où celles-ci ont une dimension législative.

Enfin, le député peut être un relais des élus locaux, des acteurs socio-professionnels, des entreprises mais aussi des particuliers et des associations de sa circonscription auprès des services de l'Etat, pour des questions individuelles ou d'intérêt général.

POUR CONTACTER VOTRE DÉPUTÉ :
Permanence parlementaire du Dr. Yannick NEUDER,
Député de l'Isère : 2 Place Rose Valland,
38590 Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs
Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi 9h-12h 13h30-18h
Mercredi 9h-18h
04 76 65 27 51 contact@neuder.fr

Joël GULLON, nouveau président de Bièvre Isère Communauté

Yannick NEUDER, élu député au mois de juin, a démissionné de la Présidence de Bièvre Isère Communauté pour se mettre en conformité avec la loi sur le cumul des mandats.
Le Conseil Communautaire s'est donc réuni le 5 septembre dernier pour élire son successeur.
C'est Joël GULLON, Maire de La Côte St André et jusqu'alors 3e vice-président en charge des finances et prospectives, du suivi du projet de territoire, de l'administration générale, des ressources humaines et de l'égalité femmes-hommes, qui a été élu.

Sa première prise de parole témoigne d'un passage de relais qui s'inscrit dans la continuité **" C'est avec une volonté de travailler en équipe que je débute la gouvernance de Bièvre Isère Communauté. Bien évidemment, je suis très fier de succéder à Yannick NEUDER, député, et avant lui, Jean-Pierre Barbier, président du Département et qui a toujours su garder un lien privilégié avec les élus du territoire. "** Il a également insisté sur la nécessité **" D'aller de l'avant pour faire rayonner notre territoire dans l'intérêt général des habitants ".**

Visitez le site internet de la mairie

Le site internet de la commune **www.roybon.fr** est régulièrement mis à jour. N'hésitez pas à vous y rendre pour vous tenir informés des actualités du village. Il suffit de cliquer sur **« ACTUALITES »** puis sur l'image qui illustre l'article souhaité.

Vous y trouverez par ailleurs le journal municipal en version électronique, les procédures en ligne pour toutes vos démarches d'urbanisme, les procès-verbaux des séances du Conseil Municipal etc…

PARTICIPEZ AUX DÉCORATIONS DE NÖEL !

Après le succès de l'an dernier, l'équipe municipale organise un nouvel " **ATELIER CITOYEN** " pour réaliser les décorations de Noël de la commune. Cette année il s'agira de réaliser **UNE BANQUISE SOUS LES HALLES.**

RENDEZ- VOUS LE VENDREDI

14 OCTOBRE À 19 H

Salle du rez-de-chaussée de la mairie

Pas besoin de compétences particulières, venez avec votre bonne humeur pour cette 1re réunion.

ROYBON

53, route de Montfalcon, 38940 Roybon **04 76 36 21 79** **mairie@roybon.fr**

© Design : mille et une comm 06 71 57 20 34